

Votre proche vient d'entrer ou réside sur KERAVEL ou PERSIVIEN  
**EHPAD du site de Carhaix**

Nous espérons que vous en êtes ou que vous en  
serez satisfaits

## Le saviez-vous ?

Dans cet établissement, il existe une instance appelée « **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** », renouvelé en 2022 et dont la mission, définie par la loi de 2002, vise à créer un **lieu de concertation** entre les résidents, les familles, le personnel et la direction.

### Le CVS permet

**A la direction**  
d'entendre les avis des résidents  
ou de leurs familles

**Aux résidents, à leurs familles  
et au personnel**  
de participer à l'amélioration  
du cadre de vie

### Le champ de compétences du CVS est très large

*Organisation intérieure, repas, activités, animations socio-culturelles et services thérapeutiques, projets de travaux et d'équipements, nature et prix des services rendus, entretien des locaux, relations avec le personnel...*

**Si vous souhaitez être sollicité(e) par les représentants des familles  
élus en 2022 ou encore échanger avec eux**

MERCI DE COMPLÉTER CE DOCUMENT et le retourner soit à l'accueil de  
chaque résidence ou par mail à l'adresse suivante : [megane.errot@chu-brest.fr](mailto:megane.errot@chu-brest.fr)

Je souhaite que mes coordonnées soient transmises aux représentants des familles :

OUI

NON

Entourez votre réponse

Nom : .....

Nom du résident et lien de parenté :  
.....

Adresse : .....

Email : .....

Tel : .....

Fait à :

Le :

Signature :